



SARL IC PERMIS (INRI'S COLOMBES)
11, Rue Ambroise Pare – 92700 Colombes
09.80.68.94.67 – icpermis@gmail.com
Siret : 75180192900017 – RCS : Nanterre – APE : 8553Z
Agrément : A 92 20 110 70 – TVA : FR 17751801929
N° d'Activité Professionnel : 11922324692

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CATÉGORIE B

Le permis B permet de conduire un véhicule qui :

Est affecté au transport de personnes ou de marchandises ; Dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ; Qui comporte 9 places assises maximum (conducteur compris)

⊗ PUBLIC VISÉ

Candidats au permis de conduire de la catégorie B.

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 16 ans.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures pratiques.

⊗ LIEU DE LA FORMATION

11, rue Ambroise Pare – 92700 Colombes

⊗ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Joseph GROSSET

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; Salle de cours équipée de moyens multimédia ; Supports pédagogiques ; 3 véhicules dont 1 avec une boîte de vitesses automatique.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie durant la formation
- 1 bilan de compétences en fin de formation.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen du permis de conduire.

	<p>SARL IC PERMIS (INRI'S COLOMBES) 11, Rue Ambroise Pare – 92700 Colombes 09.80.68.94.67 – icpermis@gmail.com Siret : 75180192900017– RCS : Nanterre – APE : 8553Z Agrément : A 92 20 110 70 – TVA : FR 17751801929 N° d'Activité Professionnel : 11922324692</p>
---	---

⊗ Durée

20 Heures

⊗ Modalités et délais d'accès

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes des besoins du bénéficiaire l'inscription se fait au secrétariat avec un délais d'accès de 14 jours.

⊗ Tarifs

1190 euros

⊗ Contacts

Mr Joseph GROSSET , Tel : 09.80.68.94.67 – Mail: icpermis@gmail.com

⊗ accessibilité aux personnes handicapées

Toutes personnes en situations d'handicap se rapprocher en amont de Mr Joseph GROSSET , Tel : 09.80.68.94.67 – Mail: icpermis@gmail.com, pour étudier la faisabilité de la formation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable obligatoire permettant de définir un volume de formation.
A la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (catégories non concernées, AM et B1).
2. Formation théorique
Cours et tests d'évaluation en présentiel ou à distance portant sur 10 thèmes dans le respect du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne.
3. Formation pratique
4 compétences générales sont enseignées dont 1 compétence sur air fermée à la circulation.
A l'issue de la formation pratique, et à tout moment à la demande de l'élève, l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.
4. Présentation aux épreuves théorique et pratique dès l'acquisition des compétences.

CONTENUS DE LA FORMATION

COURS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE POUR L'ACCÈS À UNE MOBILITÉ CITOYENNE

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

10 thèmes animés par un formateur diplômé :
Législation Secours

	<p>SARL IC PERMIS (INRI'S COLOMBES) 11, Rue Ambroise Pare – 92700 Colombes 09.80.68.94.67 – icpermis@gmail.com Siret : 75180192900017– RCS : Nanterre – APE : 8553Z Agrément : A 92 20 110 70 – TVA : FR 17751801929 N° d'Activité Professionnel : 11922324692</p>
---	---

Réglementation
Conducteur
Route
Autres Usagers

Précautions
Mécanique
Sécurité
Environnement

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles de conduite en voiture.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

Entraînement à l'épreuve du code de la route

- Évaluation en autonomie
- Auto-évaluation ; Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers



SARL IC PERMIS (INRI'S COLOMBES)

11, Rue Ambroise Pare – 92700 Colombes

09.80.68.94.67 – icpermis@gmail.com

Siret : 75180192900017 – RCS : Nanterre – APE : 8553Z

Agrément : A 92 20 110 70 – TVA : FR 17751801929

N° d'Activité Professionnel : 11922324692

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales

Indicateurs de résultats :

Nombre d'inscription : 253

Nombre de former : 253

Nombre abandon : 4

Nombre de réussite : 50 %